



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**L'AQCPE salue la nomination de Luc Fortin à la Famille
Elle se réjouit qu'il y ait maintenant deux ministres pour
défendre l'éducation à la petite enfance**

Montréal, le 11 octobre 2017 – L'Association québécoise des CPE (AQCPE) félicite monsieur Luc Fortin pour sa nomination à titre de ministre de la Famille et se dit impatiente de collaborer étroitement avec lui pour poursuivre le travail essentiel entamé au cours des derniers mois. Bien entendu, elle salue le travail de son prédécesseur, monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du loisir et du Sport, avec qui elle continuera à collaborer étroitement.

Deux ministres pour l'éducation à la petite enfance

L'AQCPE considère qu'il y a désormais deux ministres pour l'éducation à la petite enfance, avec lesquels elle continuera à faire avancer la cause des enfants et de l'égalité des chances.

« Le gouvernement avait déjà reconnu que l'éducation commence en petite enfance, a déclaré Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCPE. Ainsi, les ministères de la Famille et de l'Éducation ont tous deux un rôle important à jouer en ce qui a trait à l'éducation de nos plus jeunes citoyens. Nous pouvons désormais compter sur deux ministres en titre qui porteront l'éducation à la petite enfance à la table du Conseil des ministres. »

L'AQCPE espère que l'ouverture du gouvernement à l'égard de l'éducation à la petite enfance, qui s'est incarnée dans la nomination de monsieur Proulx aux deux ministères, en 2016, sera maintenue. « Nous avons fait des pas de géant dans le dialogue et ce progrès doit être poursuivi, au bénéfice de toute la société. D'ailleurs, nous tenons à remercier monsieur Proulx pour le leadership dont il fait preuve, notamment dans la mise en place de la politique sur la réussite éducative. Nous sommes heureux de continuer ce travail essentiel avec lui, » a rajouté monsieur Senécal.

À la veille des auditions sur le PL143

Le remaniement ministériel survient moins de deux semaines avant le début des auditions de la Commission des relations avec les citoyens sur le projet de loi n° 143, où l'AQCPE présentera son mémoire dès l'ouverture. L'AQCPE offre son entière collaboration au nouveau ministre de la Famille.

À propos de l'AQCPE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.



L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

- 30 -

Renseignements :

Claude Deraïche

Directeur des communications

Tél. : 514 326-8008, poste 207

Cell : 514 609-9060

Courriel : claude.deraiche@aqcpe.com